

Intéressement : la CFDT obtient la révision des accords pour une distribution plus large au sein du groupe !

La CFDT avait, à plusieurs reprises, demandé de revoir les éléments des accords d'intéressement des filiales afin de corriger la situation de 2008 vécue par les salariés de certaines filiales comme une injustice. En effet, si Nexter Systems a versé à ses salariés un intéressement sur les résultats de 2008, ses filiales qui participent à la constitution même des résultats de Systems, n'ont pas ou peu versé d'intéressement car leur propre résultat ne l'a pas permis. La CFDT a dénoncé de nombreuses fois les difficultés des filiales, Mechanics, Electronics et NBCsys, à toucher l'intéressement compte tenu des contraintes économiques, instaurées par la direction du groupe, entre filiales (marges réduites) ou encore des marchés externes. La direction a, lors de la réunion de négociation de ce jour, accepté de revoir le contenu de ces accords pour répondre à la demande CFDT. Si des avancées notables ont été enregistrées, la CFDT veut encore apporter des améliorations pour que tous les salariés de l'UES soient en mesure de bénéficier du fruit de leurs efforts.

Nouveaux accords pour Training et Optsys !

Les deux filiales nouvellement intégrées dans Nexter font l'objet de projets d'accords d'intéressement.

Pour Training, la direction propose, par simplicité, d'intégrer cette filiale dans l'accord Systems.

Quant à Optsys, il s'agit là d'un projet d'accord propre à cette filiale couvrant la période de 2009 à 2011. Le contenu de ce projet est construit à l'identique des autres accords du pôle équipement et bénéficiera des derniers aménagements discutés ce jour (voir ci-dessous).

La CFDT poursuit donc sa démarche de généraliser l'épargne salariale à l'ensemble des salariés

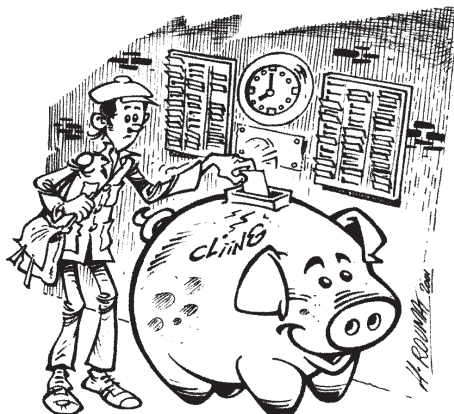
de l'UES. Elle examinera dans le détail avec ses équipes locales, les projets d'accords avant la prochaine réunion du 2 juin.

Améliorer les accords du pôle équipement !

L'intéressement est, certes un dispositif qui doit (selon les textes) rester aléatoire, mais il doit aussi

être atteignable. Si les filiales Systems et Munitions ont pu démontrer avec leur résultat 2008 qu'elles étaient en capacité d'atteindre les objectifs minimum de déclenchement du dispositif, on ne peut que constater que les filiales de rang 2 (Mechanics, Electronics et Optsys) ont de grandes difficultés pour y arriver. **La CFDT a demandé d'abaisser ces seuils de déclenchement pour tenir compte des réalités économiques des filiales du pôle équipement.**

Après une suspension de séance au cours de laquelle la direction a souhaité vérifier l'impact financier d'une telle modification, **le DCRH a répondu favorablement à la proposition CFDT en abaissant le seuil de**



déclanchement à 3% du RCAI/CA au lieu de 4%.

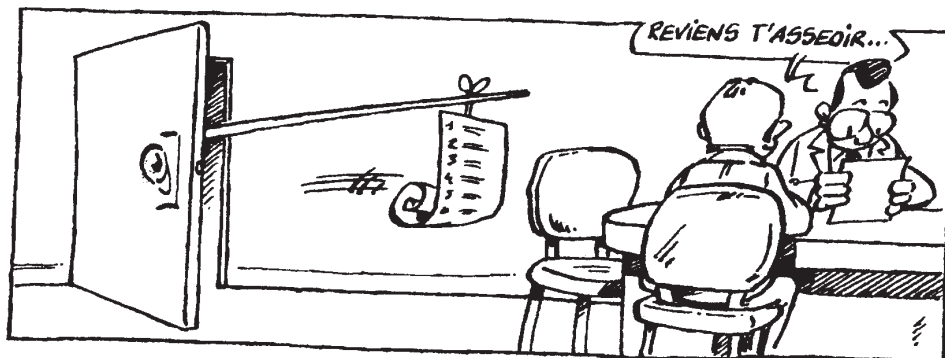
De même, la CFDT a souhaité modifier les critères de performances des filiales du pôle équipement pour donner plus de chance de toucher de l'intéressement. La direction a convenu de cette nécessité en faisant une pro-

La direction a de nouveau pris en compte cette demande qui améliorera les possibilités d'atteindre les objectifs fixés.

Vers plus de solidarité au sein de l'UES !

Si la CFDT a enregistré plusieurs améliorations au cours de cette

Pour revenir à l'intéressement au titre des résultats de 2008, la CFDT a rappelé que certaines filiales n'avaient perçu ni intéressement, ni participation. Elle a demandé que la direction fasse un geste, à titre exceptionnel, considérant que les salariés n'avaient pas démerité au regard des efforts fournis. Le DCRH a, une nouvelle fois, balayé la demande d'un revers de main.



position qui prend en compte la couverture des frais généraux spécifiques à chaque filiale.

Pour certaines filiales (Mechanics et Electronics), le critère délai était basé sur les chiffres d'affaires réalisés en externe. L'expérience 2008 et la situation économique actuelle a conduit la CFDT à proposer d'évaluer ce critère délai en fonction de l'ensemble du chiffre d'affaires (interne + externe).

réunion, **elle attend encore une mesure qui permette aux salariés de Mechanics, Electronics, Optsys et NBCsys, de percevoir un intéressement en fonction des bons résultats de Systems** auxquels ils participent. La direction ne rejette pas cette approche, mais elle n'a, pour l'instant, pas apporté de réponse. La CFDT ne compte pas en rester là et interviendra d'ici la prochaine réunion du 2 juin pour trouver une solution adaptée.

La suite le 2 juin...

Le DCRH a informé les organisations syndicales qu'il enverrait les projets d'accords dès demain afin de préparer la réunion de négociation du mardi 2 juin où le sujet sera à nouveau à l'ordre du jour. Toutefois, il n'exclut pas de nouvelles améliorations avant de présenter ces accords (ou avenants) au prochain CCE.

... et le CCE le 4 juin !

La direction a fixé un CCE le jeudi 4 juin pour informer et consulter les élus du CCE sur les avenants et accords d'intéressement. La direction a également inscrit un point sur l'emploi des travailleurs handicapés (point d'étape) dans le cadre de l'accord signé par la CFDT.

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix, des actes